



TRANSITIONS ADMINISTRATIVES & RH
POUR LES ORGANISATIONS CULTURELLES

PROGRAMME DE FORMATION :

**#1 Mission RH dans le spectacle vivant
: L'essentiel**

Format : En présentiel

Objectifs pédagogiques :

- Faire un bilan des connaissances nécessaires à la gestion des ressources humaines dans une organisation du spectacle vivant
- Actualiser ses connaissances de l'environnement légal et conventionnel des ressources humaines dans le spectacle vivant
- Evaluer la politique de ressources humaines de son organisation
- Evaluer sa pratique de la gestion des ressources humaines
- Engager les outils et postures permettant une politique des ressources humaines adaptée à l'organisation

Prérequis :

- Expérience d'encadrement de l'administration et de la gestion des ressources humaines ou de direction d'une organisation du spectacle vivant.

Public concerné :

Professionnel.le.s du spectacle vivant (convention collective CCNEAC) exerçant ou visant la fonction de :

- o Directrices et directeurs
- o Administratrices et administrateurs
- o Directrices et directeurs administratifs et financiers
- o Responsables administratifs et financiers
- o Responsables RH

Qualification de(s) intervenant(s) :

Marie-Anne Rosset, fondatrice de Missions Culture, ancienne administratrice de compagnies, scènes nationales et festivals, consultante et formatrice
Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble section économique et financière, d'un diplôme en management et ingénierie culturels, d'un DEA en Sciences de l'information et de la communication.
Chargée de mission Danse pour la DRAC Bourgogne et l'association régionale ASSECARM (aujourd'hui le Lab) de 1993 à 1995.
Administratrice d'une compagnie de danse de 1995 à 2000.
Administratrice du Bateau Feu – Scène Nationale Dunkerque de 2000 à 2006.
Administratrice du CCR et Festival d'Ambronay de 2007 à 2011.
Administratrice générale de la MC2: Grenoble de 2011 à 2014.
Formatrice depuis 2004.
Consultante depuis 2015.
Création de Missions Culture en 2016.

Compétences requises :

COMPETENCES REQUISES	NIVEAU
Connaissance du droit du travail	Expert
Connaissance de la convention collective CCNEAC	Expert
Connaissance de la jurisprudence	Maîtrise
Connaissance des outils de gestion des ressources humaines	Expert
Savoir gérer les ressources humaines d'une organisation du spectacle vivant	Expert
Savoir piloter une organisation du spectacle vivant	Expert

Moyens pédagogiques et techniques :

Chaque domaine de compétences fait l'objet d'un état des lieux des connaissances et des outils. Les journées de formation s'appuient sur l'analyse du secteur d'activité, de son organisation, de son environnement et de ses usages. Chaque apprenant.e bénéficie d'un document de synthèse final. La validation des acquis est soumise à une évaluation, sous la forme d'un questionnaire, et réalisée en fin de formation.

Durée, effectifs : 35 heures / 12 stagiaires.

Programme :

1 Comprendre, construire, évaluer et faire évoluer sa politique de ressources humaines

- L'organisation culturelle, les ressources humaines et son environnement légal et conventionnel
- Les politiques des ressources humaines
- Les ressources humaines dans le spectacle vivant

2 Identifier les besoins de compétences, les développer et les organiser

- Du projet à la fiche de poste
- Le recrutement
- Les transferts et développements de compétences

3 Définir et améliorer les conditions de travail

- Le contrat de travail
- Le temps de travail
- La politique salariale
- La sécurité du personnel
- La santé au travail
- Les risques psycho-sociaux

4 Assurer une coopération avec son équipe

- La régulation d'équipe
- L'organisation
- Le dialogue social
- La coordination et communication interne

5 Diriger une équipe

- Le management et soi
- La motivation
- L'accompagnement au changement
- Le management à distance
- Le management transversal

Modalités d'évaluation des acquis :

Quiz et évaluation complétés par le stagiaire
Cas pratiques / exercices concrets corrigés par l'intervenant-e

Sanction visée :

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Le stagiaire doit être équipé d'un ordinateur portable ou tablette.

Délais moyens pour accéder à la formation : 2 mois

Pour nos formations programmées à dates fixes : délai de réponse : entre 1 et 10 jours ouvrés

Pour nos formations à la demande : délai de réponse : entre 1 et 10 jours ouvrés pour une mise en place à des dates à convenir d'un commun accord. Sous réserve du nombre d'inscrits suffisants (5).

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Une étude de chaque situation est effectuée par nos soins pour mettre en place des solutions adaptées à votre situation. Votre contact : Anne Villa
contact@missions-culture.fr

Taux de satisfaction de la formation à ce jour : Cette formation n'a pas fait l'objet d'évaluation étant donné qu'elle est programmée pour décembre 2021.

Taux de réussite à la formation : Cette formation n'a pas fait l'objet d'évaluation des compétences étant donné qu'elle est mise en place pour la première fois en décembre 2021.

Tarif : 2000.00 € HT.